

N^o 39. — *ORDRE* du 1^{er} juillet 1854 nommant M. Dor juge au conseil de révision.

LE Chef de division, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

ORDONNE :

M. le sous-lieutenant Dor remplira les fonctions de juge au conseil de révision, en remplacement de M. le lieutenant Vallès, parti pour France.

Le présent ordre sera inséré au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 1^{er} juillet 1854.

Signé : PAGE.

N^o 40. — *ORDRE* du 1^{er} juillet 1854 portant composition du 1^{er} conseil de guerre permanent.

LE Chef de division, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

Vu le départ de la colouie de plusieurs officiers,

ORDONNE :

Le 1^{er} conseil de guerre permanent est composé ainsi qu'il suit :

MM. COFFYN, chef de bataillon du génie, *président*;

FERRÉ, lieutenant de vaisseau,

BELLAND, lieutenant de vaisseau,

TRICOT, capitaine d'infanterie,

MITRAUD, lieutenant d'infanterie,

RUELLE, lieutenant d'infanterie,

LEREGUER-KHUELLEIN, sergent d'infanterie,

DE LAVAISSIÈRE, lieutenant de vaisseau, *commissaire du gouvernement*;

LEBRIGANT, capitaine d'artillerie, *capitaine-rapporteur*.

} juges;

Le présent ordre sera inséré au *Balletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 1^{er} juillet 1854.

Signé : PAGE.

N^o 41. — *ARRÊTÉ* du 8 juillet 1854 modifiant l'arrêté du 19 mai 1851 et l'ordre du 1^{er} mai 1853 relatifs au prix de location des objets de matériel des magasins de l'arsenal.

LE Chef de division, Commandant des Marquises, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

Sur la proposition du Chef du service administratif,